

# Mieux maîtriser la vaccination

**La vaccination permet de réduire la fréquence et la gravité de nombreuses maladies infectieuses d'origine bactérienne ou virale. La vaccination constitue pour ces affections le moyen thérapeutique le plus efficace à titre individuel et collectif.**

## Les intérêts de la vaccination

### Pour l'individu

La vaccination permet de se protéger individuellement de maladies graves et handicapantes, comme la poliomyélite ou le tétanos.

### Pour la société

Chez les sujets vaccinés, l'agent infectieux (virus ou bactérie) ne se développe pas. Non seulement ils ne sont pas malades, mais ils ne sont pas une source de contagion pour leur entourage et **s'opposent au développement d'une épidémie.**

### Éradiquer des maladies

Grâce aux politiques de vaccination d'hier, la variole a été totalement éradiquée et la vaccination a été supprimée. Pour d'autres maladies, telles que la diphtérie ou la poliomyélite, le virus est toujours présent dans certains pays et pourrait réapparaître en France si la vaccination n'était plus régulièrement pratiquée.

### Comment ça marche ?

La vaccination est un **traitement préventif qui a pour objectif d'accroître les défenses naturelles de l'organisme** en préparant le système immunitaire à combattre l'agent infectieux. Le vaccin inoculé à un sujet sain est un produit viral ou bactérien capable de stimuler les défenses immunitaires de ce sujet, sans lui faire courir le risque d'une infection.

### L'importance des rappels

Les vaccins ne garantissent **pas une protection définitive**. Par exemple, l'immunité contre le tétanos dure dix ans. Des rappels sont nécessaires et leur périodicité, variable, doit être respectée (**voir le calendrier vaccinal au dos**).

### Des cas à part

#### L'hépatite B

Si elle ne peut être écartée, la responsabilité de la vaccination contre l'hépatite B dans la révélation d'une sclérose en plaques n'a pas pour autant été prouvée. La vaccination est justifiée chez les enfants (aucun accident observé dans cette population) et les populations à risque (soignants, toxicomanes, proches parents d'un sujet porteur du virus, sujets ayant de multiples partenaires sexuels).

#### La grippe

Extrêmement contagieuse, la grippe provoque de la fièvre, des courbatures et une fatigue intense. C'est une affection bénigne chez les sujets sains et jeunes, mais qui **peut être grave chez des personnes âgées ou fragilisées** : selon les années, elle constitue la première ou la deuxième cause de mortalité par maladie infectieuse en France. Comme le virus responsable de la grippe mute très rapidement, ces sujets à risque doivent renouveler la vaccination chaque année.

## Les vaccins du voyageur

Consultez votre médecin deux à trois mois avant un voyage, notamment dans les pays en voie de développement. En effet, pour certaines maladies graves qui n'existent plus en France, une vaccination est obligatoire : c'est le cas de la fièvre jaune.

## Le sérum antitétanique

Après une blessure ou une morsure, si vous n'êtes pas vacciné contre le tétanos, un médecin peut vous injecter un sérum antitétanique dans les six heures. Il ne s'agit pas d'un vaccin, car il n'apprend pas à votre organisme à se défendre contre l'agent infectieux. C'est pourquoi la protection est de courte durée.

## La tuberculose : le BCG

La vaccination des enfants **n'est plus obligatoire en France**, mais elle reste **fortement recommandée pour certaines populations à risque** (par exemple pour les habitants des régions Île-de-France et Guyane). Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant.

<b>Calendrier vaccinal</b>
<b>Dès le premier mois</b> <b>BCG (contre la tuberculose) :</b> il n'est plus obligatoire mais fortement recommandé pour les enfants exposés au bacille de Koch (parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien).
<b>Pneumocoque :</b> recommandé.
<b>À partir de 12 mois</b> <b>Rougeole-oreillons-rubéole (ROR) :</b> recommandé mais pas obligatoire (2e injection avant 24 mois). Vaccination de rattrapage possible jusqu'à 14 ans.
<b>De 16 à 18 mois</b> <b>DTP et coqueluche :</b> premier rappel.
<b>À 6 ans</b> <b>DTP :</b> second rappel.
<b>Épreuve tuberculique</b> (si BCG administré).
<b>À partir de 14 ans</b> <b>Papillomavirus</b> (prévention du cancer du col de l'utérus) : recommandé pour toutes les filles de 14 ans, et entre 15 et 23 ans, avant la première année d'activité sexuelle.
<b>Rubéole :</b> pour les jeunes filles non vaccinées.
<b>Coqueluche :</b> rappel pour les personnes en contact avec des nouveau-nés non vaccinés.
<b>Seniors (65 ans et plus)</b> <b>Grippe :</b> tous les ans.

## Pour en savoir plus :

### Votre médecin

Il est votre référent pour ces questions.

### Votre pharmacien

Professionnel du médicament, il sera capable de vous donner des conseils adaptés à votre cas particulier.

## **L'Assurance maladie**

édite un dépliant et consacre un site à la vaccination contre la grippe : distinguer la grippe du simple « état grippal », comment se faire vacciner... [www.vaccinationgrippe.fr](http://www.vaccinationgrippe.fr)